

DECOUVERTE ET MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

Sites et parcs archéologiques en France

Par Jean-Claude Blanchet,
Inspecteur général de l'Architecture et du Patrimoine
le samedi 7 janvier 2006

La France compte actuellement un total de près de 380 sites et parcs archéologiques ouverts au grand public. On relève 117 sites appartenant à l'Etat, classés au titre des monuments historiques (24 d'entre eux sont gérés par le Centre des Monuments Nationaux). Le reste est placé sous la responsabilité des départements, des communes, des communautés de communes, d'établissements publics, d'organismes privés (association, fondation...) ou plus rarement de personnes privées. Seulement 25 % de tous ces sites sont aménagés pour pouvoir recevoir le public dans le cadre de visites guidées. Si nous examinons les périodes représentées sur ces sites, nous constatons que le Gallo-Romain arrive largement en tête (176 ex.), suivi de la Préhistoire (103 ex.), de la Protohistoire (75 ex.) et du Moyen-Âge (27 ex., soit 15%). La répartition, en France, par grandes périodes chronologiques, donne des renseignements intéressants. Le plus gros effort a été consenti dans la région Languedoc-Roussillon (58 sites), ensuite viennent l'Aquitaine (34), puis Midi-Pyrénées et La Bretagne (27), l'Auvergne (26), le Poitou-Charente (25), Rhône-Alpes (25), La Bourgogne (21), etc. La Picardie est à classer dans la dernière partie de cette liste, avec ses 10 sites aménagés (2 préhistoriques, 3 protohistoriques et 7 gallo-romains).

Ce constat reflète principalement les préoccupations différentes des régions dans leurs pôles d'intérêt scientifiques, touristiques, administratifs, politiques et aussi de l'histoire des découvertes. On relève d'énormes disparités au sein même des grandes régions géographiques. Force est de constater que la richesse archéologique d'une région n'est pas toujours exploitée pour des restitutions aux médias. Ces simples statistiques prouvent que des efforts sont à faire dans notre région (sources : étude préliminaire réalisée par le Ministère de la Culture, direction de l'Architecture et du Patrimoine).



Reconstitution d'une maison du Néolithique ancien
(Fin du 7^{ème} millénaire av. notre ère) de la vallée de

La réalisation des grands aménagements archéologiques a commencé dans certains cas très tôt, comme à Champlieu, en forêt de Compiègne, mais s'est réellement développée à partir des années soixante-dix. Les sites présentés en France sont évidemment de nature et de fonction très différentes. Nous pouvons très schématiquement les classer selon leurs intérêts (historique, archéologique, esthétique, particulier, documentaire...), leur signification

l'Aisne, dans le parc de Samara (Somme).



(Poids symbolique, événementiel, remarquable...), leur caractère exceptionnel ou représentatif, leur état de conservation et de lisibilité (Satisfaisant, remarquable, exceptionnel...) et enfin leurs conditions de découverte (personnalité de l'inventeur...). L'état de conservation physique des vestiges joue un rôle important pour le type de mise en valeur. On peut

Reconstitution d'habitats de la fin de l'âge du Bronze (8^{ème} siècle av. notre ère) de Choisy au Bac (Oise), dans le parc de Samara (Somme).

aller jusqu'à recouvrir les ruines (hors d'eau) et assurer des protections dans des bâtiments (hors d'air). La valorisation doit surtout faire appel à une bonne restitution des travaux de recherches (fouilles archéologiques, études d'archives...). Les sites peuvent se répartir en plusieurs catégories, en fonction des critères retenus et surtout de l'importance des moyens mis en œuvre pour la restitution et la valorisation. Nous pouvons citer quelques exemples :

- Parc archéologique inscrit au titre du patrimoine mondial de l'humanité : Les Eyzies-de-Tayac (17 grottes et abris sous roches ouverts au public et musée national de Préhistoire, entre Montignac et les Eyzies).
- Parc archéologique européen : Mont-Beuvray (grand oppidum gaulois, musée, centre de recherche).
- Parc archéologique départemental ou communal (Argenton-sur-Creuse, Vaison-la-Romaine, Saint-Romain-en-Gal, Alba-la-Romaine, Villards d'Héria, La Charité-sur-Loire, Lyon, Grenoble, Gavrinis, Barnenez, Bliesbruck, Larina, Champlieu à Orrouy, Vendeuil-Caply, les arènes et les remparts de Senlis (ils peuvent être associés à un musée archéologique ou à une structure d'interprétation à proximité).
- Site archéologique s'inscrivant dans un musée (Périgueux, la villa des Bouquets, le musée de l'Evêché à Senlis, le musée départemental à Beauvais).
- Parc archéologique de reconstitution et d'animation : Samara à La Chaussée-Tirancourt (Somme), Blicquy en Belgique, Guedelon (reconstitution d'un château fort en Bourgogne), parc de Préhistoire des Pyrénées à Tarascon-sur-Ariège.

Il faut mettre à part les sites ludiques, comme le Parc Astérix au sud de la forêt d'Ermenonville et qui est construit sur le motif de la bande dessinée, sans tenir compte de la réalité archéologique.

Il existe donc une grande variété de parcs archéologiques, et bien souvent le passage d'un type à l'autre est insensible. La limite entre restitutions et reconstructions est vite franchie, comme celle qui distingue le parc archéologique du parc d'attraction. L'intégration d'ateliers d'archéologie expérimentale autour d'authentiques vestiges ou de bonnes restitutions se développe en France. Il faut savoir que les programmes de conservation et de mise en valeur

en milieu rural ne répondent que rarement à des règles générales. La présentation de vestiges plus modestes, d'habitats civils, d'édifices religieux et d'activités domestiques sont de plus en plus d'actualité depuis une vingtaine d'années.

Il est vrai que les chercheurs s'intéressent davantage, depuis deux décennies, à ces types de vestiges, dans le cadre de programmes scientifiques. L'intégration des vestiges dans le site et le paysage naturel détermine les principes de constructions architecturales et de présentation muséographiques : faut-il créer un site d'interprétation ou un parc archéologique, faut-il réaliser une simple consolidation, avec une mise hors d'eau ou hors d'air (ou les deux) ? Dans tous les cas il faut bien réfléchir aux aspects touristiques et pédagogiques en intégrant les nouvelles réalisations dans un réseau patrimonial interrégional, régional, départemental ou local. Généralement l'économie du projet dicte le type de réalisation à mettre en place.

Les pratiques métallurgiques et la notion de complexe culturel : L'exemple du domaine atlantique au BFIIB

Benoît Mille, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France

Le *Complexe Atlantique* est à l'extrême fin de l'Age du Bronze (10^e à 9^e s. av. J.-C.) l'assemblage des cultures des régions de la façade atlantique depuis la Péninsule Ibérique jusqu'à la Grande-Bretagne. Ce complexe culturel a été essentiellement reconnu à partir de la morpho typologie des objets métalliques. Pour cette période, les découvertes de dépôts pouvant regrouper plusieurs centaines d'objets métalliques sont en effet nombreuses et permettent de définir un répertoire des formes très varié et bien différencié des autres complexes culturels européens ; l'épée dite en "langue de carpe" apparaissant comme le symbole emblématique de cette unité atlantique.

Plusieurs dépôts ont récemment été découverts dans la moyenne vallée de l'Oise. Une analyse aussi complète que possible de la composition élémentaire du métal de ces objets a été entreprise selon un protocole nouvellement mis en place au C2RMF. L'interprétation des résultats, intégrant les nouvelles analyses, mais tenant également compte d'analyses plus anciennes menées sur d'autres dépôts atlantiques, met en évidence des traditions communes, aussi bien pour les recettes d'alliage, que pour les modes d'approvisionnement et de préparation du métal. Nous verrons ainsi que pour la fin de l'Age du Bronze au moins, le *Complexe Atlantique* peut aussi se définir et se différencier de ses voisins par l'étude des pratiques métallurgiques.